

Le Travail des Enfants en Etats Arabes

Le travail des enfants est un problème inquiétant dans la région, et de plus en plus de données confirment que les pires formes de ce fléau persistent dans de nombreux pays. Le secteur informel urbain, les travaux agricoles saisonniers, le travail de rue et le travail domestique sont à cet égard particulièrement préoccupants. A l'origine du problème, on trouve une pauvreté croissante, des écarts de plus marqués dans la distribution des revenus, un système éducatif incapable de retenir les enfants, le développement économique et social inégal de la région, où les zones urbaines sont largement favorisées. Même si l'écart entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles tend à se réduire, les inégalités et l'analphabétisme persistent.

Les enfants astreints au travail dans cette région sont exposés à divers risques - participation à des activités illicites (trafic de stupéfiants, prostitution) ; recrutement par des religieux extrémistes ; problèmes de santé; insalubrité du milieu de travail; impossibilité de bénéficier d'une formation professionnelle.

Le travail des enfants et tous les autres problèmes qui touchent l'importante population de jeunes commencent à bénéficier d'une attention accrue, l'accent étant pour l'instant mis sur la réduction de la pauvreté, l'accélération du développement, l'amélioration de la santé et de la situation des femmes et des enfants. Dans la plupart des pays arabes, l'âge minimum légal pour exercer un travail dangereux est passé de 16 à 18 ans. Tous les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont ratifié la convention n°182 de l'OIT. Les ministères du Travail et les organisations d'employeurs et de travailleurs ont créé des unités en charge de la question du travail des enfants en Egypte, en Jordanie, au Liban et au Yémen. D'autres pays travaillent actuellement à la mise au point de plans d'action visant à résoudre le problème de l'exploitation économique des enfants.

L'IPEC aide les gouvernements de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban et du Yémen à adopter et à mettre en œuvre des politiques axées spécifiquement sur le travail des enfants, à définir des priorités nationales et à atteindre, par l'application d'une politique nationale cohérente, un certain nombre d'objectifs. Divers projets, visant à promouvoir l'accès à une éducation de base de qualité - moyennant la mise au point de programmes de bourses, l'organisation d'horaires flexibles, la mise au point de nouveaux programmes de cours - sont en cours d'exécution.

Dans l'ensemble de la région, il est encore nécessaire d'effectuer un travail de sensibilisation sur la question du travail des enfants auprès des décideurs et des responsables de la société civile et de rassembler des données plus fiables et plus cohérentes. L'absence de coordination des mesures prises tant par les pouvoirs publics que par les autres parties prenantes, l'inexistence de filières éducatives de bonne qualité et économiquement accessibles, la mauvaise diffusion des informations, une conscience insuffisante, dans la société, des dangers liés au travail des enfants, sont les principaux obstacles à l'élimination effective du travail des enfants.

PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR L'IPEC EN 2004-05

Projets d'appui aux programmes assortis de délais - 1: Liban et Yémen

Programmes par pays- 3: Egypte, Jordanie, Liban